

■ **Croisier Sàrl**, à Seiry, Champ de la Fin. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.02.2003. But: étude et gestion de la forêt et de la faune. D'une manière générale, faire toutes opérations, tant pour son compte que pour le compte de tiers, et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du25.02.2003, Pascal Croisier fait apport à la société des actifs et passifs de son commerce exploité à l'enseigne 'Pascal Croisier', à Seiry, actifs: CHF 33'467.85; passifs: CHF 6'900.20, soit un actif net de CHF 26'567.65, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social le solde de CHF 6'567.65 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Croisier Pascal, d'Echichens, à Seiry, pour une part de CHF 19'000.--, et Wasserfallen Croisier Belinda, d'Echichens, Wileroltigen, et La Chaux-de-Fonds, à Seiry, pour une part de CHF 1'000.--. Gérant: l'associé Croisier Pascal, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 1037 du 28.02.2003
(00892356 / CH-217.1.002.033-3)